



ARRETE N°

accordant à Monsieur
ABIDJAN 06 la Concession Définitive du lot n°15 BIS de l'ilot n°3 d'une
superficie de 600 m² du lotissement « BAGBA 1^{ère} EXTENSION », Commune
de BINGERVILLE, objet du Titre Foncier n°237.376 de la Circonscription
Foncière d'ALLOBE.

/MCLU/DGUF/DDU/COD-AE2/KSE

06 BP 6781

LE MINISTRE DE LA CONSTRUCTION, DU LOGEMENT ET DE L'URBANISME

- Vu la Loi n°71-340 du 12 juillet 1971 réglementant la mise en valeur des terrains urbains détenus en pleine propriété ;
- Vu la Loi n°2020-624 du 14 août 2020 instituant Code de l'Urbanisme et du Domaine Foncier Urbain ;
- Vu le Décret n°71-341 du 12 juillet 1971 fixant les modalités d'application de la loi n°71-340 du 12 juillet 1971 réglementant la mise en valeur des terrains urbains détenus en pleine propriété ;
- Vu le Décret n°2019-1009 du 04 décembre 2019 portant organisation du Ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme tel que modifié et complété par le décret n°2022-600 du 03 août 2022 ;
- Vu le Décret n°2022-269 du 19 avril 2022 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu le Décret n°2022-270 du 20 avril 2022 portant nomination des membres du Gouvernement ;
- Vu le Décret n°2022-301 du 04 mai 2022 portant attributions des membres du Gouvernement ;
- Vu l'Arrêté n°2164 du 9 juillet 1936 modifié par l'Arrêté n°83 du 31 janvier 1938 réglementant l'attribution des terrains domaniaux ;
- Vu la lettre de transfert de la Concession Provisoire n°195/SP/BING/DOM du 20/01/2003 délivrée à Monsieur OUAKOUBE JEAN-NOEL ARMAND, sur le lot n°15 BIS de l'ilot n°3 du lotissement « BAGBA 1^{ère} EXTENSION », Commune de BINGERVILLE ;
- Vu l'Attestation Domaniale n°22-0908/MCLU/DGUF/DDU/COD-AE2/AHI du 04/05/2022 établie au profit de Monsieur OUAKOUBE JEAN-NOEL ARMAND, sur le lot n°15 BIS de l'ilot n°3 du lotissement « BAGBA 1^{ère} EXTENSION », Commune de BINGERVILLE ;
- Vu la Demande de l'intéressé du 25/11/2013 sollicitant un Arrêté de Concession Définitive, enregistrée au Service du Guichet Unique du Foncier et de l'Habitat sous le n°ACDLA-003-201300076570 du 02/12/2013 ;
- Vu la Carte Nationale d'Identité de Monsieur OUAKOUBE JEAN-NOEL ARMAND, délivrée(e) le 27/05/2021 sous le n°C1001571538 à ABIDJAN ;
- Vu le Procès-Verbal du 24/05/1971 de la commission de fixation des prix de cession des terrains du lotissement « BAGBA 1^{ère} EXTENSION », Commune de BINGERVILLE ;
- Vu le Plan du Titre Foncier n°237.376 de la Circonscription Foncière d'ALLOBE, délivré le 24/11/2022 par le Géomètre Assermenté du Cadastre ;

Sur proposition du Directeur du Domaine Urbain,

